

## Système de classification du Centre de documentation du Département de criminologie

Volume 1, numéro 1, janvier 1968

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/017004ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/017004ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Les Presses de l'Université de Montréal

### ISSN

0065-1168 (imprimé)

1718-3243 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

(1968). Système de classification du Centre de documentation du Département de criminologie. *Acta Criminologica*, 1(1), 313–317.  
<https://doi.org/10.7202/017004ar>

# SYSTÈME DE CLASSIFICATION DU CENTRE DE DOCUMENTATION DU DÉPARTEMENT DE CRIMINOLOGIE \*

## I — CRIMINOLOGIE GÉNÉRALE

.08 = juvénile  
.09 = adulte

- 100 — associations, sociétés, agences
- 200 — biographies
- 300 — centres, départements, écoles, instituts
  - 310. — programmes académiques
  - 315. — recherches
  - 320. — thèses
- 400 — colloques, congrès, cours, etc.
- 500 — criminologie comparée
- 600 — criminologie littéraire
- 700 — histoire de la criminologie et de la criminalité
- 800 — instruments de recherche
  - 810. — bibliographies
  - 815. — dictionnaires, encyclopédies
  - 820. — manuels
  - 825. — méthodes
    - 825.1 — cliniques
    - 825.2 — descriptives
    - 825.3 — expérimentales
    - 825.4 — mathématiques
    - 825.5 — statistiques
  - 830. — rapports des commissions d'enquête
  - 835. — statistiques criminelles
- 900 — rapports d'activités (institutions)
- 1000 — traités
  - 1010. — criminologie
  - 1015. — sciences connexes
    - 1015.1 — anthropologie

---

\* Le présent système de classification a été élaboré et adopté par le Centre de documentation du Département de criminologie de l'Université de Montréal. Nous le publions dans l'espoir qu'il puisse être utile à d'autres centres ou instituts de criminologie.

- 1015.2 — psychanalyse
- 1015.3 — psychiatrie
- 1015.4 — psychologie
- 1015.5 — psychologie sociale
- 1015.6 — sociologie

## II — CRIMINALITÉ ET DÉLINQUANCE

- 100 — étiologie
  - 110. — bio-genèse
    - 110.1 — biotypologie
    - 110.2 — caractériologie
    - 110.3 — endocrinologie
    - 110.4 — hérédité
    - 110.5 — morphologie
  - 115. — psycho-genèse
    - 115.1 — psychanalyse
    - 115.2 — psychiatrie
    - 115.3 — psychologie
  - 120. — socio-genèse
    - 120.1 — facteurs culturels
    - 120.2 — facteurs familiaux
    - 120.3 — facteurs sociaux, économiques et politiques
- 200 — clinique
  - 210. — évaluation
  - 215. — prédiction
  - 220. — traitement
- 300 — prévention
  - 310. — au niveau des individus
  - 315. — au niveau des groupes
  - 320. — au niveau des communautés

## III — CRIMINOLOGIE DESCRIPTIVE

- 100 — criminalité contre les personnes
  - 110. — avortement
  - 115. — chantage
  - 120. — crimes de guerre, génocide
  - 125. — crimes raciaux
  - 130. — délits d'omission
  - 135. — homicide
  - 140. — suicide
  - 145. — violence
  - 150. — autres
- 200 — criminalité contre les biens
  - 210. — crime organisé
  - 215. — crimes des cols blancs
  - 220. — délits économiques
  - 225. — faux, fausse monnaie
  - 230. — fraude, escroquerie, abus de confiance
  - 235. — incendie

- 240. — recel
- 245. — vol
- 250. — autres
- 300 — criminalité contre les mœurs
  - 310. — crimes politiques
  - 315. — crimes religieux
  - 320. — exhibitionnisme
  - 325. — homosexualité
  - 330. — inceste
  - 335. — infractions de presse, diffamation
  - 340. — loteries, jeux
  - 345. — magie, sorcellerie, occultisme
  - 350. — pédophilie
  - 355. — prostitution, proxénitisme
  - 360. — pornographie
  - 365. — vagabondage, mendicité
  - 370. — viol
  - 375. — autres
- 400 — criminalité de la route
- 500 — divers
  - 510. — infractions involontaires
  - 515. — toxicomanie, alcoolisme
  - 520. — trafic d'alcool
  - 525. — trafic de drogues
  - 530. — autres
- 600 — types particuliers de criminels et de délinquants

#### IV — PÉNOLOGIE

- 100 — généralités
- 200 — institutions pénales et centres de rééducation
  - 210. — administration pénitentiaire
  - 215. — architecture pénitentiaire
  - 220. — centres d'accueil et de diagnostic
  - 225. — centres de formation professionnelle
  - 230. — centres de rééducation
  - 235. — prisons et pénitenciers
  - 240. — autres institutions
  - 245. — psycho-sociologie des prisons
- 300 — peines et mesures de sûreté
  - 310. — mesures punitives
    - 310.1 — amende
    - 310.2 — arrêts de fin de semaine et semi-liberté
    - 310.3 — emprisonnement
    - 310.4 — mesures alternatives à l'emprisonnement
    - 310.5 — peine de mort et peines corporelles
  - 315. — mesures de sûreté
    - 315.1 — incapacités, interdictions et déchéance
    - 315.2 — internement de sûreté et sentence indéterminée
    - 315.3 — relégation
    - 315.4 — autres mesures

- 400 — mesures d'assistance
  - 410. — libération conditionnelle
  - 415. — liberté surveillée
  - 420. — mesures à l'égard des jeunes
  - 425. — assistance postpénale
  - 430. — autres mesures

## V — DROIT PÉNAL ET PROCÉDURE PÉNALE

- 100 — généralités, collections
- 200 — codes, législations
- 300 — congrès, colloques, etc.
- 400 — droit pénal comparé
- 500 — droit pénal international
- 600 — histoire
- 700 — jurisprudence
- 800 — philosophie pénale
- 900 — responsabilité pénale
- 1000 — sociologie du droit
- 1100 — traités et manuels
- 1200 — procédure pénale
  - 1210. — arrestation
  - 1215. — aveu
  - 1220. — cautionnement
  - 1225. — enquête criminelle
  - 1230. — expertise
  - 1235. — interrogatoire
  - 1240. — perquisition
  - 1245. — preuves
  - 1250. — rapport présentence
  - 1255. — sentence, autres décisions du juge
  - 1260. — appel
- 1300 — procès célèbres

## VI — POLITIQUE CRIMINELLE

- 100 — administration de la justice
  - 110. — généralités, collections
  - 115. — assistance judiciaire
  - 120. — casier judiciaire
  - 125. — erreurs judiciaires
  - 130. — histoire
  - 135. — jurimétrie
  - 140. — organisation des tribunaux
    - 140.1 — avocats
    - 140.2 — juges
    - 140.3 — jury
    - 140.4 — poursuite
    - 140.5 — autres auxiliaires de la justice
  - 145. — psychologie et psychiatrie judiciaires
  - 150. — psycho-sociologie de l'appareil judiciaire

- 200 — criminalistique
- 300 — médecine légale
- 400 — police
  - 410. — généralités
  - 415. — fonctions et organisation
  - 420. — formation du personnel, écoles de police
  - 425. — histoire
  - 430. — police des mineurs
  - 435. — police féminine
  - 440. — police internationale
  - 445. — police judiciaire
  - 450. — police privée
  - 455. — psycho-sociologie de la police
  - 460. — traités

## VII — VICTIMOLOGIE

- 100 — généralités
- 200 — étiologie
- 300 — études descriptives
- 400 — indemnisation des victimes